Saint-Léger
en Gaume

N° 139

Décembre 2020

Bulletin d'informations communales











Toutes les manifestations initialement prévues cette année sont soit reportées, soit annulées du fait de la crise sanitaire que nous connaissons tous.

Si d'aventure le Comité de concertation autorisait certaines manifestations, nous vous en tiendrons informés via les canaux habituels :

Site internet de la commune : www.saint-leger.be

Page Facebook de la commune : Commune de Saint-Léger

N'hésitez pas à les consulter pour connaître l'évolution de la situation !

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel.
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.
Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!
071 740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be

Votre conseiller en communication, **Roland CROSSET** se fera un plaisir de vous rencontrer.
Prenez contact avec lui au 087/267 886

Optique Goffinet
Saint-Léger
Tél. 063/23 92 21

Heures d'ouverture :
Lundi de 14h à 19h
Mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Samedi de 9h à 12h
Egalement sur RDV

Côtés Arômes
Thé - Vin - Bière - Bio
Rue du 5 Septembre 15a
6747 Saint-Léger
0495/27.85.32
cotesaromes@gmail.com

Grand Merci aux annonceurs chez qui nous vous recommandons vos travaux et achats !



MT Toiture
Couverture, charpente, zinguerie

Mickaël Tasiaux

6 rue de France
6747 Saint-Léger

0491/457005
mt.toiture@hotmail.be

Table des matières

Chronique léodégarienne 2

Vie communale

Heures d'ouverture de la Maison Communale 4
Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif 4
Taxes immondices 4
Distribution sacs poubelles 4
Noces d'Or 5
Commémoration du 11 novembre 6
Cimetières communaux 6
Indemnité eau (Covid 19) 6

Vie sociale

PCDR - Un groupe «transition» 7
Quickscan, outtil énergétique 8
Les ateliers cuisine 8
Le Tec vous informe 9
Journée de l'éclair 9
Le Guichet Associatif 10

Vie sportive

Suivi Sport Concept 10

Environnement

Les langes, dans les déchets organiques ? Non, non, non ! 11

Petite enfance, jeunesse et enseignement

Animation Child Focus 11
Cour de l'école de Meix-le-Tige 12
Utilisation des tablettes numériques 12
Stages durant les vacances de Carnaval 12
Plaine de Pâques 2021 13
Notre vie à l'accueil...Extra ! 13
Jobs étudiants : animateurs 14

Vie économique

Nouveaux indépendants 15

Saint-Léger en Gaume

LE MOT DU BOURGMESTRE

Mesdames, Messieurs,
Chers Léodégariens,

À l'approche de l'hiver, comme je l'ai déjà fait à plusieurs reprises, je vous rappelle que notre Centre Public d'Action Sociale peut venir en aide aux personnes se trouvant en situation difficile, n'hésitez pas à le contacter.
Ces aides sont de différentes natures et essayent de couvrir un maximum de besoins de la vie de tous les jours.
Mais n'oubliez pas que, dans notre société de plus en plus individualiste, rien ne remplacera jamais l'entraide mutuelle surtout vis-à-vis des personnes en difficulté.

Dans un autre domaine, lors du dernier conseil communal, le conseil a fixé le montant de la taxe sur l'enlèvement des immondices.
Pour l'an prochain, **le montant de votre redevance diminuera en moyenne de 6%**.

Mais par contre, le prix des sacs achetés séparément augmentera. Nous espérons ainsi inciter les ménages à mieux trier et à produire moins de déchets.

Dans le dernier bulletin communal, je vous disais : *Nul ne sait lorsque nous reviendrons à une vie … sans contraintes.*
Il faut rester très vigilant et respecter scrupuleusement les règles en vigueur.
Mieux ces mesures seront respectées par tous, plus vite nous reviendrons à une situation normale.
La situation n'a malheureusement pas changé… nous ne pouvons pas baisser la garde.

À la veille des fêtes de fin d'année, n'oubliez pas que le plus beau des cadeaux c'est la santé. Il faut tout faire pour la conserver.

Je vous souhaite une bonne lecture et de bonnes fêtes de fin d'année.

Votre Bourgmestre,
Alain RONGVAUX



Heures d'ouverture de la Maison Communale

	8H	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H	18H	19H
LUNDI			FERME	FERME	FERME			OUVERT	OUVERT			
MARDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT			
MERCREDI			FERME	FERME	FERME			OUVERT	OUVERT			
JEUDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT			
VENDREDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT			
SAMEDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT							
DIMANCHE												

Monsieur le Bourgmestre de Saint-Léger
Rue du Château, 19
6747 Saint-Léger

Tél. : +32 (0) 63/23.92.94
Fax : +32 (0) 63/23.95.82

www.saint-leger.be
contact@saint-leger.be
Commune de Saint-Léger

Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif

Vous souhaitez réserver les salles ou la cafétéria du complexe sportif ?

Pour réserver ou modifier une location, veuillez contacter, par téléphone du lundi au vendredi, de 13h00 à 16h00 ou par e-mail :

- Madame Mélissa SCHUMACKER - 063/23.92.94 – **melissa.schumacker@saint-leger.be**
- Monsieur Daniel TOUSSAINT - 063/58 99 22 - 063/23 92 94 - **daniel.toussaint@saint-leger.be.**

Taxe immondices : les changements prévus pour 2021

Le Conseil communal a décidé, à l'unanimité, lors de sa séance du 4 novembre dernier, de modifier la taxe sur l'enlèvement des déchets ménagers et assimilés dans le cadre du service ordinaire de collecte pour l'exercice 2021.

Le Conseil espère ainsi inciter les ménages de la commune à trier davantage leurs déchets et ainsi réduire au maximum la quantité de déchets collectés par Idelux.

Les principaux changements sont les suivants :

2021	2020
Une diminution de la taxe immondice prévue en 2021	
135 € pour les ménages d'une personne **180 €** pour les ménages de deux personnes **220 €** pour les ménages de trois personnes **255 €** pour les ménages de quatre personnes **285 €** pour les ménages de cinq personnes et plus	**146,48 €** pour les ménages d'une personne **192,17 €** pour les ménages de deux personnes **232,78 €** pour les ménages de trois personnes **268,31 €** pour les ménages de quatre personnes **298,77 €** pour les ménages de cinq personnes et plus
Le prix des sacs change lui aussi	
16 € par rouleau de 20 sacs de 50 litres pour la fraction résiduelles (gris) **4 €** par rouleau de 10 sacs de 20 litres pour la matière organique (verts)	**10 €** par rouleau de 20 sacs de 50 litres pour la fraction résiduelle (gris) **2 €** par rouleau de 10 sacs de 20 litres pour la matière organique (verts)

Vous pouvez retrouver l'intégralité de la décision en vous rendant sur notre site internet rubrique « Ma commune - Service communaux - Taxes et redevances ».

Distribution des sacs poubelles gratuits

Comme vous le savez, tous les ans, le premier ou le second week-end de janvier, nous procédons à la distribution des sacs poubelles gratuits dans les trois villages de la commune.

Pour la distribution en début d'année 2021, nous allons mettre en place un système un peu différent compte tenu de la crise sanitaire.

Nous reviendrons vers vous à l'aide des canaux habituels (toutes-boîtes, page Facebook et site internet de la commune) afin de vous tenir informés des solutions mises en place pour pouvoir procéder à la distribution des sacs tout en respectant les mesures sanitaires et ainsi vous assurer la plus grande sécurité lors du retrait de ceux-ci.

Mariant un profond respect des mesures sanitaires à une belle et grande convivialité l'Administration communale a fêté 7 couples jubilaires le dimanche 11 octobre dernier !

Pour accueillir les 7 couples jubilaires, le hall sportif de Saint-Léger s'était transformé en un espace accueillant, appliquant, judicieusement sur 7 espaces, les mesures sanitaires de circonstance.

Sur 7 tables dressées, fleuries, marquées à leurs noms attendaient jubilaires et familles avec un cadeau. De son côté, une harmonie Sainte-Cécile bien mise en évidence a animé la réception, le service étant assuré par les employés communaux et des élus. Un seul épisode sans port du masque : le temps très court d'une photo prise respectant la bonne distanciation.

Trois couples en diamant : se sont mariés en 1960 :



Claire THOMAS et
Claude MARTIN
de Châtillon



Suzanne CLAUSSE et
Raoul BREYRE
de Saint-Léger



Nadine LORANT et
Jacques LAPORTE
de Meix-le-Tige

Deux couples fêtant leurs noces de diamant ont fait choix de ne pas se rendre au complexe sportif.
Dans le respect des règles sanitaires, ils se sont vu remettre à leur domicile le bouquet de fleurs et le cadeau.



Ghislaine ROBERT et
Roland PIQUARD
de Saint-Léger



Nelly GOBERT et
José GOOSSE de
Châtillon

Quatre couples en or mariés en 1970



Marie-Thérèse CORDIER
et André LAMBERMONT
de Saint-Léger



Huguette BERNARD et
Guy SCHOUVELLER de
Meix-le-Tige



Odette PEIFFER et
Hector ZINTZ
de Saint-Léger



Marie-Louise DOMINICY et
Michel GILLARDIN
de Saint-Léger

Ces moments restent toujours émouvants pour tous !

Source de l'article Avenir du Luxembourg



Commémoration du 11 novembre










Aménagement des cimetières communaux

Dans nos 3 cimetières, le service travaux a créé des espaces pour des cavurnes, ces sépultures prévues pour l'inhumation des urnes cinéraires sur lesquelles peuvent venir se poser de petits monuments funéraires.





Indemnité eau (Covid-19)

Le Gouvernement Wallon a décidé de prolonger **l'indemnité forfaitaire unique de 40 €** visant à réduire la facture d'eau des abonnés ayant subi une réduction de revenu suite à un chômage économique (partiel ou total) lié à la crise du Covid-19.

Cette prolongation est mise en place suite à la 2ème vague de l'épidémie. Cette 2ème indemnité ne peut être octroyée qu'une seule fois par ménage ou compteur même si plusieurs personnes du ménage ont subi un chômage économique.

Néanmoins, les personnes ayant obtenu l'indemnité de la 1ère vague pourront prétendre une deuxième fois à l'indemnité si le chômage a perduré ou a de nouveau eu lieu après le 31 octobre 2020.

Comment faire pour obtenir cette indemnité ?

1. Remplir le formulaire d'indemnité. Le formulaire est disponible sur le site internet de la commune **https://www.saint-leger.be/** ou à l'administration communale sur rendez-vous uniquement.
2. Joindre à ce formulaire l'attestation de mon organisme de paiement (CAPAC, FGTB, CSC, CGSLB, …).
3. Envoyer le formulaire complété et l'attestation de chômage temporaire à l'administration communale soit par courrier à rue du Château 19, 6747 Saint-Léger ou par mail à **christophe.dhaeze@saint-leger.be**.
4. Après étude et validation de votre dossier, l'indemnité sera versée directement sur votre compte bancaire.

Le formulaire de demande pour la 2ème vague peut être rentré jusqu'au 30 mai 2021 inclus.

Quelles sont les conditions d'octroi ?

- Avoir été en chômage économique partiel ou total du fait de la crise du Covid-19.
- Ne pas être indépendant. En effet, plusieurs aides sont déjà accordées par le Gouvernement Wallon.
- À noter que les frontaliers ont également droit à l'indemnité.

Qui contacter en cas de questions ?

Pour toute question, vous pouvez prendre contact avec Monsieur Christophe DHAEZE soit par téléphone au 063/23.92.94 ou par mail à **christophe.dhaeze@saint-leger.be**.

Vous pouvez également consulter la foire aux questions disponible sur le site internet de la commune pour obtenir des informations supplémentaires.



PCDR - Un groupe « transition » à Saint-Léger

C'est suite aux nombreuses réunions de la CLDR (Commission Locale de Développement Rural) au cours des années 2016-2017 qu'une **dynamique citoyenne** regroupant une dizaine de personnes (citoyen-ne-s et élu-e-s) est née fin 2017 sous la dénomination : **« Saint-Léger en transition, c'est maintenant ! ».**

Son but est de développer des projets visant à créer un monde de demain plus viable et plus durable. Plusieurs réunions plénières ont eu lieu. Une page Facebook du même nom a été créée. La dynamique est soutenue par deux agents de la Fondation Rurale de Wallonie.

5 grands projets ont été mis sur pied :

1. Le zéro déchet ;
2. La donnerie ;
3. Deux gratifériias ;
4. L'éconologie ;
5. « Stop village suivant ».

Des sous-groupes se sont formés, chacun travaillant sur un projet qui lui tient à cœur.

Les réalisations n'ont pas tardé.

1. **Le zéro déchet** a généré des activités durant un mois au printemps 2018 avec comme point culminant une conférence qui a attiré la foule dans la salle des fêtes. Il s'agissait de sensibiliser à la thématique et d'aider à faire le pas de réduire ses déchets ;
2. **La donnerie** vient de connaître son point d'aboutissement par l'ouverture d'un local container près du parc à déchets de Saint-Léger. En permettant aux uns de déposer des objets qui pourraient encore servir et aux autres de les emporter, l'objectif étant de réduire les déchets et d'économiser les ressources. Initié par le groupe « transition », ce projet a été finalisé par la commune ;
3. **Deux gratifériias** (brocantes gratuites) ont été organisées dans la salle des fêtes (l'une à l'automne 2018, l'autre au printemps 2019) avec le plus grand succès. Le principe de la gratifériia est semblable à celui de la donnerie. S'y ajoute la dimension de la rencontre. D'autres éditions sont prévues ;
4. **Deux cycles de formation se rapportant à l'éconologie** et visant à démontrer qu'économie et écologie ne sont pas antinomiques, ont été organisés auprès des élèves de 5e et 6e primaire des 4 écoles primaires de Saint-Léger avec comme point d'orgue la visite d'une éolienne citoyenne de la coopérative Vents du Sud à Autelbas ;
5. **Le projet « Stop village suivant »** vise à favoriser le co-voiturage entre les 3 villages de la commune afin de rationaliser nos déplacements polluants. Cette thématique a très vite suscité l'intérêt des communes voisines et de la Province, le projet a donc pris une tournure plus globale. Des contacts ont été pris avec une association en France dénommée Rézopouce qui a développé un système basé sur un logiciel de covoiturage pour les régions rurales ne disposant pas de service de transport en commun régulier. Ce projet est actuellement en cours de réflexion.

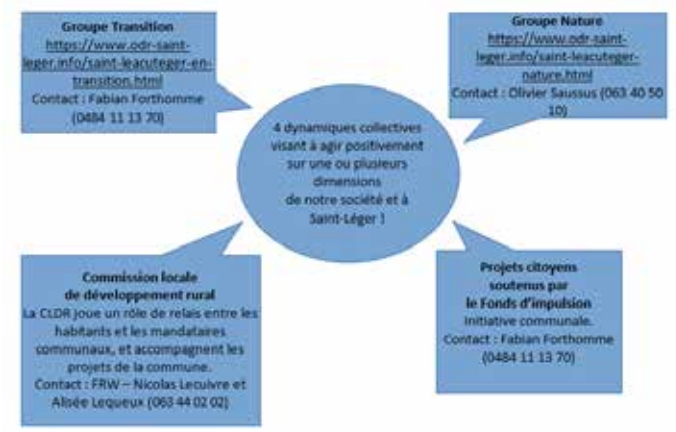
Le confinement a mis ces beaux projets entre parenthèses.

Le 5 octobre dernier, le groupe « transition » s'est à nouveau réuni pour reprendre la réflexion mise en suspens avec la crise et envisager de nouveaux projets et la suite de ceux en cours.

Envie de rejoindre cette dynamique citoyenne ?

N'hésitez pas à vous joindre au groupe en vous manifestant auprès de l'échevin communal en charge du développement rural qui soutient le groupe « transition » (Fabian FORTHOMME – 0484/11.13.70). La participation peut être envisagée à différents niveaux : idées de projets, réflexion, préparation, mise en œuvre,…

Le **schéma** ci-dessous présente une vue globale des différentes actions citoyennes initiées par la Commune dans le cadre de son opération de développement rural.









Quickscan : enfin, un outil énergétique simple à utiliser !



Le SPW Energie met à disposition des citoyens l'outil Quickscan pour leur permettre d'estimer, directement en ligne, le potentiel énergétique de leur habitation.

Pour atteindre les objectifs de la stratégie de rénovation énergétique en Wallonie, l'outil Quickscan permet à tout un chacun d'évaluer l'ampleur et de prioriser les travaux énergétiques de son logement. En quelques clics, et sans nécessiter l'intervention d'un professionnel, Quickscan s'utilise gratuitement en ligne, sous le couvert de l'anonymat, à l'adresse **www.monquickscan.be**.

L'outil fournit les liens et adresses utiles pour entamer un projet de rénovation, donne des recommandations, et évalue les travaux qui seront à prévoir pour atteindre, au minimum, un label de performance énergétique A (cfr. Label énergétique octroyé à l'issue de la procédure de certification des bâtiments résidentiels wallons).

Les Guichets Energie Wallonie se tiennent à votre disposition pour vous assister dans vos démarches en ligne ainsi que pour toutes questions en rapport avec votre consomation d'énergie. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec l'un de nos consultants !

! QUICKSCAN est indicatif et ne remplace pas un certificat PEB ni un audit Logement !

Arlon
Rue de la porte neuve 20, 6700 Arlon
Tel : 063 / 24.51.00
guichetenergie.arlon@spw.wallonie.be
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h ou sur rendez-vous
http://energie.wallonie.be

Wallonie énergie Guichets

Permanences à :
Martelange : 2ème jeudi (15h00-18h00)
Rossignol : 3ème vendredi (14h00-18h00 sur RDV)

NB : Dans le contexte actuel de la pandémie Covid-19, nos permanences seront tenues uniquement sur rdv. Merci de contacter les consultants au plus tard, l'avant-veille de la permanence.

Les ateliers cuisines du Parc Naturel de Gaume sont de retour !!!

Les ateliers sont proposés en fonction de la saison et de la disponibilité des produits chez les producteurs locaux. Vous aurez l'occasion de passer derrière les fourneaux et d'élaborer vos propres plats.

Au programme on retrouve entre autres la préparation d'en cas et de collations saines – des amuse-bouche pour les fêtes – La réalisation de chutneys - La préparation de salades et potages avec des plantes sauvages ou encore des ateliers en famille ayant pour thème « Comment faire manger des légumes aux enfants ? »

Ces ateliers sont organisés :

- Le samedi de 9h30 à 12h00
- Le jeudi de 18h30 à 21h00
- Le mercredi de 13h30 à 16h00 pour l'atelier familial.

Découvrez le programme complet sur **www.parc-naturel-gaume.be/**rubrique « actualités »

Adresse : Maison du Parc Naturel de Gaume, 1 rue Camille Joset – 6730 Rossignol

Inscription via **g.toussaint@pndg.be**

Pour votre sécurité et celle de tous, les mesures COVID seront appliquées.



Le TEC vous informe



Suite à la décision du Gouvernement Wallon de renforcer les lignes d'autobus le nécessitant aux heures de pointe de la période scolaire, un marché public a été réalisé auprès des autocaristes privés. Il a été mis en œuvre dès ce lundi 16 novembre 2020 et devrait s'étendre jusqu'au 30 juin 2021.

Le principe de ces renforts est qu'un autocar suive un autobus TEC pour permettre aux passagers de se répartir dans les deux véhicules, évitant ainsi au maximum d'être trop proches les uns des autres.

Comme vous vous en doutez, le TEC a dû faire des choix. Il était en effet impossible voire inconcevable de dédoubler tous les parcours effectués par les quelque 2000 autobus en circulation à l'heure de pointe en Wallonie. La flotte d'autocars privés n'atteint tout simplement pas de tels chiffres ! Quelques 130 autocars sont dès lors mis à disposition du TEC.

Pour la direction territoriale luxembourgeoise, 17 autocars répartis sur les heures de pointe du matin, du mercredi midi et de début de soirée seront déployés, soit 13% des moyens déployés sur la Région Wallonne.

Notre commune est concernée.

Les clients TEC de votre entité bénéficieront donc de cet effort consenti par la Région et le TEC.

Concrètement, les renforts organisés le seront sur les lignes reprises dans le tableau ci-contre.

Il est probable qu'en fonction de l'évolution de la crise sanitaire, du niveau de fréquentation des autobus voire de nouvelles dispositions prises par l'un ou l'autre niveau de pouvoir, cette organisation doive être revue.

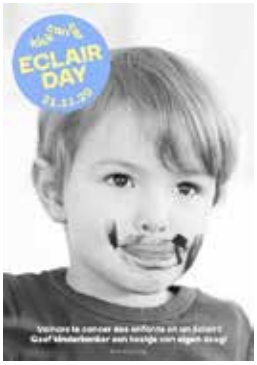
Le TEC a, avant tout, privilégié des axes à renforcer vers les pôles scolaires principaux où la fréquentation des véhicules du TEC est habituellement très élevée.

Selon le degré d'urgence de ces possibles adaptations, les services du TEC tâcheront de vous informer au mieux mais vous prient d'ores et déjà d'excuser un éventuel manquement à ce sujet. Leur priorité restera, vous le comprendrez aisément, de réagir au mieux et au plus vite dans l'intérêt de la population.

Enfin, étant donné que ces autocars viendront renforcer leur offre aux moments d'hyperpointe, il est possible que cela génère très ponctuellement et pour quelques minutes une saturation de quelques arrêts de bus, ralentissant le trafic automobile. Le TEC veillera à minimiser ce genre de situations, au travers notamment des premiers retours d'expérience.

N° ligne	***Libellé***	***Pôle(s) scolaire(s)***
1	*Marche - Marloie - Champlon – Amberloup*	*Bastogne*
14	*Manhay - Rencheux – Vielsalm*	*Vielsalm*
55	*Manhay - La Roche*	*La Roche*
163c	*Gouvy - Houffalize - Bastogne*	*Bastogne*
13	*La Roche - Melreux - (prolongée Marche en 11/2)*	*Marche/Barvaux*
420	*Nassogne - Jemelle - Aye - Marche*	*Marche*
11/2	*Melreux - Marche - Marloie*	*Marche*
8	*Bouillon - Menuchenet - Bertrix - Libramont*	*Bertrix/Libramont*
51	*Libramont - St-Hubert - Amberloup*	*Libramont/St-Hubert*
66	*Gedinne - Paliseul - Bertrix*	*Paliseul/Bertrix*
22	*Florenville – Arlon*	*Arlon*
22/2	*Florenville - Marbehan*	*Florenville*
16	*Arlon - Athus - Virton*	*Arlon*
19	*Arlon - St-Léger - Virton*	*Arlon*
21	*Battincourt - Athus - Arlon*	*Arlon*
201	*Châtillon - Rechecourt - Arlon*	*Arlon*
165ab	*Florenville - Virton - Saint-Mard*	*Virton*
54/8	*Vance - Etalle - Habay-la-Neuve*	*Habay*

Des éclairs pour vaincre le cancer des enfants
« Vaincre le cancer des enfants en un éclair ! »



KickCancer lance la première édition de la Journée de l'Éclair, avec comme parrain le pâtissier Pierre MARCOLINI. L'objectif est simple : vendre le maximum d'éclairs pour financer la recherche contre le cancer des enfants. Chantal RONGVAUX, soutenue par le comité organisateur de « 3 villages pour la vie », évènement reporté en 2021, s'est lancé un défi : « mettre en vente des éclairs pour soutenir cette belle action ».

Le 21 novembre dernier, plus de 20 boulangeries-pâtisseries ont fait don des recettes intégrales de la vente de leurs éclairs à KickCancer, comme par exemple Brian JOYEUX, Jean-Philippe DARCIS et Herman VAN DENDER, en tout, ce sont plus de 4.000 éclairs qui ont été mis sur les présentoirs un peu partout à Bruxelles, mais aussi à Knokke, Koksijde, Gand, Lasne, Verviers... Il y a eu des éclairs KickCancer à savourer dans toute la Belgique.

Et même à Saint-Léger !

Chantal a décidé de s'associer pour la création de ces gourmandises, à Manu MIGEAUX, traiteur « Les Petits Gourmands » bien connu sur la commune et dans la région. Manu toujours présent, c'est déjà sur lui que l'évènement « 3 villages pour la vie » compte pour la réalisation du repas qui sera organisé à cette occasion.

Le 21 novembre, Manu MIGEAUX était à nouveau de la partie !

Le dimanche 14 novembre au soir, à peine 24h après avoir lancé les commandes, c'est plus de 450 éclairs qui ont été réservés.

Alors que Pierre MARCOLINI parlait de 4.000 éclairs, Chantal et Manu ont, à eux deux, comptabilisé 1.150 gâteaux ! Une belle réussite et un chèque de 3.300 € au profit de KickCancer !



Vu le succès de cette année et la cause pour laquelle cet événement est organisé, le couvert sera remis l'an prochain !

Le Guichet de l'Associatif, service et conseil pour les associations de la Province.

Le Guichet de l'Associatif est né suite de la volonté d'apporter de l'aide aux associations de la région.

Afin de répondre de manière efficace aux questions que vous vous posez dans la gestion de votre association, le Guichet de l'Associatif met à votre disposition une permanence accessible le 1er et 3ème mardis du mois soit sur site, soit via mail ou téléphone.

Séance gratuite sur rendez-vous ; 1 h par personne.

Pour découvrir le programme complet et les différentes thématiques proposées lors des formations, rendez-vous sur www.parc-naturel-gaume.be/le-guichet-de-lassociatif/

Info et contact : guichetdelassociatif@pndg.be
Tel : 0485/20.26.19

Pour votre sécurité et celle de tous, les mesures COVID seront appliquées.

VIE SPORTIVE

Suivi Sport Concept - Une nouvelle enseigne pluridisciplinaire

« Nicolas DE MATOS, l'ancien préparateur physique de l'Excelsior Virton, vient de concrétiser un projet cher à ses yeux. Avec l'aide du kiné Marc VAN DE WOESTYNE et du docteur Christian MERGEAI, il a créé un centre pluridisciplinaire à Saint-Léger.

Fermés depuis quelques années, les ateliers de l'ancienne quincaillerie ROSMAN connaissent une seconde jeunesse. Après quelques travaux et aménagements, les locaux de 140 m² accueillent désormais les installations de « Suivi Sport Concept ». « C'est une cellule de suivi qui débute par la prise en charge médicale vers une reprise d'activité physique. Il ne s'agit pas d'une salle de fitness, mais plutôt d'un espace de rééducation et d'accompagnement personne », explique Nicolas DE MATOS. Plusieurs professionnels ont rejoint le concept : une kinésithérapeute, un podologue, des coaches sportifs (dont le footballeur habaysien Kevin WARLOMONT), un ostéopathe, une diététicienne…

La cellule n'est pas neuve. Elle a été portée sur les fonts baptismaux voilà deux ans. Mais, à l'époque, sans cette véritable localisation centrale qu'offrent désormais les locaux à Saint-Léger. Certes, les praticiens ne consultent pas forcément dans le nouveau centre ; certains reçoivent en effet les patients au sein de leur propre cabinet. Mais le but de ceci est de créer des synergies entre les personnes qui fréquentent « Suivi Sport Concept » et divers professionnels de la santé. « L'idée, c'est de pouvoir mettre en place des ponts entre les installations de Saint-Léger et des spécialistes du domaine médical. Avec ces collaborations, les délais pour un rendez-vous, dans le cadre d'un suivi, sont beaucoup plus courts », affirme Nicolas DE MATOS.

Les sportifs, mais pas que…

Si les sportifs sont véritablement le cœur de cible, monsieur et madame tout-le-monde ne sont pas oubliés. « Suivi Sport Concept » veut s'adresser à une pléiade de profils. « Par exemple, un particulier qui aimerait se préparer au semi-marathon de Bruxelles ou quelqu'un qui souhaiterait reprendre une activité physique de manière plus encadrée, enchaîne Nicolas DE MATOS. Il n'y a pas vraiment d'abonnements ou de prix fixes, tout dépend du patient et de ses objectifs. En fonction des besoins, certains programmes peuvent être spécialement créés. »

Cinq de plus en deux ans

En plus de cette nouvelle activité, Nicolas DE MATOS est aussi professeur d'éducation physique, à temps plein, à la Haute École Robert Schuman de Virton. Il a fallu s'adapter pour pouvoir porter les deux casquettes. Mais cela ne semble pas lui poser de problème. « Tout cela ne s'est pas fait en un jour, dit-il. Je jonglais déjà entre la HERS et l'Excelsior il y a quelques années. Quand j'ai quitté le foot, j'ai lancé ce projet. Cela représente deux années de travail et surtout une riche collaboration avec plusieurs personnes. On a commencé à cinq et aujourd'hui nous sommes déjà à dix », dit-il.

Depuis le lancement de « Suivi Sport Concept », les patients se bousculent au portillon. Pourtant, Nicolas DE MATOS tient à garder un cadre de suivi adapté à chacun. « J'aimerais augmenter le nombre de services, tout en conservant cette ambiance de travail presque familiale. Ça demande beaucoup de temps de préparation et je ne souhaite pas bâcler le travail », conclut-il. »

Article et photo de l'Avenir du Luxembourg – 18/09/2020 – Nicolas GUIDI



ENVIRONNEMENT



Les langes, dans les déchets organiques ? Non, non, non !

À partir du 1er janvier 2021, les langes sont à jeter dans les déchets résiduels... Car dans les déchets organiques, c'est ... zéro plastique !

Aujourd'hui, les langes sont composés ... de plastique !

Ces dernières années, la composition des langes (au niveau des absorbants) a fortement évolué. Les fabricants ont en effet remplacé la cellulose (matière naturelle biodégradable) par des matières plastiques super absorbantes (non biodégradables). Si, auparavant, il y avait un intérêt à jeter les langes d'enfants dans les déchets organiques, aujourd'hui ce n'est plus du tout le cas, bien au contraire.

Pour le compost, c'est important

Nos déchets organiques (restes de repas, épluchures, petits déchets de jardin, essuie-tout, papiers et cartons souillés par de la nourriture...) sont en effet biométhanisés et transformés en compost. Ce compost est utilisé en agriculture pour enrichir la terre. IDELUX Environnement souhaite que ce compost soit le plus pur possible afin de préserver les sols. Le personnel technique d'IDELUX travaille quotidiennement à améliorer cette qualité en adaptant les techniques de broyage et de tamisage, en surveillant les paramètres du compost (température, humidité...). En fin de process, le compost produit est analysé par un laboratoire indépendant. Mais pour arriver à un compost exempt de plastique, la seule solution 100 % efficace reste un « tri à la source », c'est-à-dire chez nous, irréprochable !

Au 1er janvier 2021, la consigne de tri des langes d'enfants change

Jeunes parents, grands-parents, personnel de la petite enfance (puéricultrices, accueillantes, institutrices maternelles, infirmières...), ce changement de consigne vous concerne. À partir du 1er janvier 2021, il faudra donc jeter les langes dans les déchets résiduels : jetez les langes dans le sac translucide ou conteneur « déchets résiduels » ;

Les litières biodégradables, les sacs à pain, les essuie-tout, les cartons à pizza... dans les déchets organiques ? Oui, oui, oui !

Si le plastique nuit à la biométhanisation, les déchets biodégradables tels que les litières en copeaux de bois, les sacs à pain en papier, les essuie-tout, les cartons à pizza… sont eux bénéfiques au procédé car ils sont source de carbone. Ils sont donc à jeter dans les déchets organiques. Vous voulez une astuce ? Utilisez vos sacs à pain dans votre poubelle de cuisine pour emballer vos épluchures et vos restes de repas. C'est plus propre, plus facile et bon pour la biométhanisation.

>>> Plus d'info : **www.idelux.be** > Déchets



PETITE ENFANCE, JEUNESSE ET ENSEIGNEMENT

Animation CHILD FOCUS

Les élèves de P5-P6 de l'école communale de Saint- Léger, Châtillon et Meix-le-Tige ont participé à une animation proposée par CHILD FOCUS. Organisées sous la forme de jeux coopératifs, ces sessions ont abordé les principales thématiques liées aux missions Child Focus :

- **les disparitions d'enfants** et plus précisément la fugue en invitant l'enfant à réfléchir à la question : est-elle vraiment une solution ?
- **l'exploitation sexuelle** en aidant l'enfant à réagir face à un comportement qui le dérange ou porte atteinte à son intégrité sexuelle et en soulignant l'importance d'en parler à une personne de confiance.
- **l'usage sûr et responsable d'Internet** en promouvant la sécurité sur Internet et les bons comportements sur les réseaux sociaux.

Ces thèmes ont été traités sans dramatisation. L'accent a été mis sur le jeu, la discussion et la dynamique de groupe.





— Le Comité de parents agrémente la cour de l'école de Meix-le-Tige —

Pour agrémenter la cour de l'école, le Comité des parents de l'école de Meix-le-Tige a peint des marelles. Mr Pierre CYLNY avait, au préalable, dessiné les contours. Les enfants peuvent désormais profiter d'un espace ludique qui permet de développer l'imagination.





Utilisation des tablettes numériques en classe

Les élèves de P5-P6 de l'école communale de Saint-Léger ont utilisé les tablettes pour chercher des informations et comparer des sources sur des sites sécurisés dans le but de créer un exposé. Mr Yannick, le titulaire et Mme Ingrid, la responsable numérique, étaient tous les deux présents pour les guider.





Stages durant les vacances de Carnaval

Artligue

STAGES DE CARNAVAL SAINT-LÉGER

La Ligue Laïque asbl
la section régionale du Luxembourg de la Ligue de l'Enseignement et de l'Education Permanente

Du **15** au **19** février 2021



ROLLER 9h à 12h



SKATEBOARD/TROTTINETTE

Animés par Séverine 13h à 16h

Paf : **105€** (la journée entière)
55€ (la demi-journée)

De 4 à 12 ans (2008)
Les enfants doivent amener leurs rollers/skateboard/trottinette ainsi que toutes les protections adaptées (genouillères, coudières, gants et casque)
Attention, ces protections sont obligatoires !
L'enfant aura également avec lui une gourde et une collation (et son casse-croûte s'il reste la journée)

Pour toutes informations
063/21.80.81
ateliersartligue@gmail.com
www.ateliersartligue.be

Suivez-nous sur Facebook

Avec le soutien de la commune de Saint-Léger et de l'ATL, du service emploi de la Région Wallonne, la Province de Luxembourg, Article 27

Editeur responsable : Mme Michelle BAUDOUX - Rue de Sesselich, 123 - 6700 Arlon

STAGE
Eveil musical et yoga



Où ? Châtillon

Quel âge ? 2,5 ans à 4 ans

Quand ? 17 – 19 février 2020

Caroline Selves
0497461510 caroselves@gmail.com

12 - 16 avril 2021
Pour les enfants de 3 à 12 ans

Ecole communale de Saint-Léger

60 € (45 € à partir du 3ème enfant)

Activités 9h-16h30
Accueil dès 7h30 et jusque 18h

Site internet de l'Accueil Temps Libre Saint-Léger :
www.sites.google.com/site/atlsaintleger

Coordination ATL : 0496/53.82.88
auxane.jacob@promemploi.be
Echevine Petite Enfance : 0497/28.66.13
anne.schouveller@saint-leger.be

Collations offertes



Notre vie à l'accueil ... extra !

" Bonne humeur à l'accueil extrascolaire malgré le Coronavirus "



Votre accueillante extrascolaire
(Adéline, Amandine, Catherine, Frédérique, Laurence, Sylviane)

JOB ETUDIANT : animateur/animatrice à la plaine





La plaine été 2021

12 – 16 juillet	19 – 23 juillet	26 – 30 juillet	2 – 6 août
Les petits 2,5–4 ans À Meix-le-Tige La ferme	**Les petits** 2,5–4 ans À Meix-le-Tige Les fêtes	**Les petits** 2,5–4 ans À Meix-le-Tige Les indiens	**Les grands** 2,5–4 ans À Meix-le-Tige Harry Potter
	Les grands 2,5–4 ans À Saint-Léger La nature	**Les grands** 2,5–4 ans À Châtillon L'Egypte	

Le formulaire de candidature à rendre pour le 14 février 2021 au plus tard est disponible :

- au guichet de l'Administration communale,
- sur le site internet de la commune (www.saint-leger.be)
- sur le site internet de l'Accueil Temps Libre (www.sites.google.com/site/atlsaintleger)
- via une demande à la coordinatrice Accueil Temps Libre

Condition obligatoire pour postuler : **avoir au moins 16 ans au moment de travailler**.

Intervention de la commune dans les frais de formation d'animateur/trice ou coordinateur/trice.
Renseignements auprès de la coordinatrice Accueil Temps Libre

Coordination Accueil Temps Libre :
Auxane JACOB
063/58.99.26 0496/53.82.88
auxane.jacob@promemploi.be

Nouveaux indépendants sur la commune

BIEN-ÊTRE



SECONDE-MAIN

« Vice-Versa » ?

« Une friperie » ?

« Mais ça marche comment ? »

Revenons sur le concept. Le principe de la boutique est le dépôt-vente de vêtements dames et enfants. Pour le dépôt, vous pouvez contacter Laetitia via message privé pour prendre un RDV et lui montrer les vêtements que vous aimeriez vendre. Ceux-ci ne doivent être ni tâchés, ni troués et en bon état. Elle fera alors elle-même le tri et gardera jusqu'à maximum 20 pièces de saison par client. Le prix de vente de chaque pièce sera alors estimé et le fixé avec votre approbation.

Laetitia s'occupe de tout : stockage, mise en valeur, essayage, conseils de mode aux heureux acheteurs,… Une fois l'article vendu, rien de plus simple : c'est 50% pour vous et 50% pour le magasin.

Pour venir faire un tour dans la boutique et voir les nombreux articles de mode déjà disponibles, il est conseillé de prendre RDV via message privé pour flâner en toute sécurité.

La boutique se trouve 19 rue du Château à St-Léger, à gauche de la maison communale.

Vice-Versa, au plaisir de vous accueillir Mode éco-responsable, parce que recycler c'est mieux et c'est chic !

Page Facebook : Vice versa



PUÉRICULTURE

Boundiboo vous propose le meilleur pour votre enfant. Créée en 2020, notre nouvelle boutique présente une sélection d'articles et de marques de qualité pour bébés et enfants.

Vêtements, chaussures, accessoires & jeux…

Vous trouverez votre bonheur pour habiller et divertir votre petit bout. Les fournisseurs sont sélectionnés avec goût et soin sur base de critères de qualité et de valeurs.

Aux commandes de cette nouvelle aventure, on retrouve, Anaïs COLIN. Passionnée par le domaine de la petite enfance, cette éducatrice a fait ses grammes dans une crèche au Grand-Duché du Luxembourg.

En 2019, l'idée a germé dans son esprit de lancer sa propre boutique afin de pouvoir être plus présente pour la carrière de son compagnon.

Quelques mois plus tard, Boundiboo voyait le jour !

Page Facebook : Boundiboo

coucou@boundiboo.be

www.boundiboo.be/



Ma Cuisine 30
Créations PECHON

www.macuisine-creations.com
pechon.ma.cuisine@skynet.be

Ma Cuisine s.p.r.l. - Créations PECHON
Rue d'Arlon, 62 - B6747 SAINT-LEGER
Tél. : 063/24 00 34 - Fax : 063/24 00 35

Heures d'ouverture :
lundi - mercredi de 13h30 à 18h30
mardi - jeudi et vendredi de 10h00 à 18h30
samedi sur RENDEZ-VOUS

LÉ LYS
créations florales

Ouvert du lundi au samedi
De 9h à 12h et de 14h à 18h30
Dimanche de 10h à 12h30
Fermé le lundi matin & mercredi après-midi

Rue du 5 septembre 1 – 6747 Saint-Léger
063/ 67 67 05

Chauffage
Sanitaire
Ventilation
JOSY GONRY SPRL
2 rue des Balbuzards
Zoning industriel
6761 LATOUR
Tél. 063/57 96 44
info@josygonry.be
www.josygonry.be

KÉVIN BILOCQ
TERRASSEMENT - NIVELLEMENT - AMÉNAGEMENT
+32 497 94 27 19
info@kevinbilocq.be
www.kevinbilocq.be
Châtillon

ALN
LOCATION
MACHINES
OUTILLAGES
PARTICULIERS & PROFESSIONNELS
+32 (0)63 388 011
info@alnlocation.be
www.alnlocation.be
Hamawé,1 • B-6760 Ethe
Du lundi au jeudi : 7h30-12h & 13h-17h30
Vendredi : 7h30-12h & 13h-18h
Samedi : 8h-12h & 16h30-17h30

COIFFURE Création
Fabiola Weiler
Spécialiste du cheveu et du cuir chevelu
Dames - Hommes
Enfants
Nous allons vous chercher et nous vous ramenons si vous le souhaitez lors de la prise de RDV.
+ Service à domicile
WIFI GRATUIT
- mercredi de 14h à 18h
- jeudi de 9h à 12h sur rdv
- vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- samedi de 9h à 15h30

+ horaires spéciaux sur rendez-vous
063 21 76 41
0478 81 50 72
Rue du Pachy, 1
6747 CHATILLON

Editeur responsable : Alain Rongvaux, Bourgmestre de Saint-Léger – Réalisation sprl Regifo Edition – 5070 Fosses-la-Ville – Tél. 071/74.01.37 – Fax 071/71.15.76 – Email : info@regifo.be - Votre conseiller en communication – Monsieur Roland CROSSET – Tél : 087 / 267 886